

Le 06/06/2022

Inflation : rien ne va plus !

Nous le constatons tous, la vie coûte chère, très chère, trop chère !!!

Les prix à la production et à la consommation battent tous les records : les prix à la production ont connu une inflation de près de 38% dans la zone euro, qui laissent présager d'après l'INSEE une inflation annuelle de 10% !! Mais ce ne sont que des estimations, la note pourrait être beaucoup plus salée ...

En France, l'inflation sur les prix à la consommation atteint désormais 5,5% ! Pour revoir de tels chiffres, il faut remonter à 1965. L'INSEE anticipe une inflation annuelle de 6% !

- Pâtes : + 18,8 % (+44% pour les 1er prix)
- Viandes surgelées : + 11,34 %
- Farines : + 10,93 %
- Huiles : + 15,8 %
- Céréales torréfiées : + 15,2 %
- Céréales : + 8 %
- Viandes hachées : + 7,91 %
- Gaz : + 48%
- Carburants : + 39% en moyenne

Ce constat est terrifiant, sachant que ces chiffres sont une mise à jour d'avril. Cela va continuer...

Ceci étant, vous êtes la quasi majorité à dire que la situation devient intenable, que vous limitez vos dépenses, que vivre devient un luxe, se déplacer coûte de l'or.

Et une chose revient dans les discussions entre salariés : les NAO !

En effet, alors que l'inflation était déjà marqué fin 2021, les 1,7% des NAO sont restés en travers de la gorge.

la moyenne nationale a été de 3 à 3.5%. Chez certaines entreprises de notre région, cela a atteint 5% !

Si les entreprises veulent continuer à vendre leurs produits, il n'y a pas d'autres solutions que d'augmenter les salaires, sous peine de voir la population diminuer drastiquement ses dépenses, et mettre un coup d'arrêt à l'économie.

Il n'y a pas de performance économique sans performance sociale !

Michelin a publié une lettre à ses salariés, attestant que les NAO négociées en janvier sont insuffisantes au vu de l'inflation galopante, a donc décidé de débloquer une enveloppe supplémentaire et invite les organisations syndicales à de nouvelles négociations.

De ce fait, SUD CHIMIE, avec l'appuie des salariés, demande officiellement à la direction par le biais de ce tract de rouvrir sans délai de nouvelles négociations de salaires.